

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 11

Date de convocation : 22 avril 2026

L'an deux mille vingt- six, le 28 Avril à 18 H, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Philippe GUISET, Maire.

Présents : Arro David, Batlle Frédéric, Calmont Fabrice, Carnicero Esperanza, Delcasso Anne, Guisset Philippe, Rohrbacher Frédéric, Taillefer Mireille, Tonetti Angélique, Tournoud Laurence

Absent Excusé : Marié Hervé

Procuration : Marié Hervé à Tonetti Angélique

Mme Taillefer Mireille est élue secrétaire de séance.

DCM2026-19 : ELECTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ET CONCESSION

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant qu'il convient de désigner à bulletin secret les membres titulaires et suppléants de la commission de ^{délégation} de service public et concession,

Considérant que pour une commune de moins de 3 500 habitants, la commission de délégation de service public et concession est composée par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que la commission de délégation de service public et concession est présidée par le maire,

Toutefois, en application de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire :

- 1) Mme Tonetti Angélique.
- 2) M Calmont Fabrice
- 3) M Rohrbacher Frédéric

Sont candidats au poste de suppléant :

- 1) Mme Carnicero Esperanza
- 2) Mme Tournoud Laurence
- 3) M Arro David

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- De ne pas procéder au scrutin secret ;
- De désigner les membres de la commission de délégation de service public et concession que ci-dessous

Président : Monsieur Philippe GUISET, le maire,

Membres titulaires :

Mme Tonetti Angélique.
M Calmont Fabrice
M Rohrbacher Frédéric

Membres suppléants :

Mme Carnicero Esperanza
Mme Tournoud Laurence.
M Arro David

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Philippe GUISET
AFFICHE LE :



La Secrétaire de séance,

Mireille TAILLEFER

